

BUSINESS MENTORING SAISON 2!

Le programme de mentorat d'affaires lancé par la Chambre de Commerce de Luxembourg consiste en l'accompagnement d'un «jeune» dirigeant (mentoré) dont l'entreprise est en phase de démarrage, de développement ou de transmission par un chef d'entreprise (mentor) sur une période de 12 à 18 mois.

La sélection des candidats de la 2^{ème} promotion touche à sa fin. Une grande soirée de présentation des entrepreneurs participants sera organisée le 17 novembre prochain. «Le comité de sélection se réunit pratiquement tous les mois, il est dès lors possible de rentrer un dossier à tout moment», explique Rachel Gaessler, manager en charge du projet auprès de la Chambre de Commerce.

Cette année, la promotion sera fortement orientée vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). «Elle sera aussi plus anglophone. Notre site Internet et nos événements seront désormais bilingues afin de nous adapter à la demande», poursuit Rachel Gaessler. «Si nous comptons quelques repreneurs et des personnes en phase de démarrage, la plupart des participants sont en phase de développement et se demandent comment gérer au mieux la croissance qui est la leur.»

Après une année d'expérience, la Chambre de Commerce tire les premiers enseignements de son programme. «Le mentorat apparaît comme un véritable atout, un outil de développement tant personnel qu'en termes de compétences managériales et de leadership. Mais le premier critère d'évaluation reste la satisfaction. Mentor et mentoré nourrissent la relation et en ressortent gagnants.»